

**Association ANIM'ACTION**  
**Protocole Accueil Périscolaire**  
**MAJ 18/05/20**

**ORGANISATION GLOBALE**

Les 2 écoles de Port-Saint-Père réouvrent le jeudi 14/05, avec leurs organisations propres et des effectifs réduits. L'Accueil Périscolaire d'Anim'action réouvre également le jeudi 14/05 au matin, avec des effectifs réduits pour respecter les recommandations sanitaires et selon une organisation adaptée.

Cette reprise respecte les consignes officielles (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative), et est conditionnée à la livraison de divers matériels attendue le 11/05, et le maintien de notre territoire en « vert » sur la carte nationale de déconfinement.

A compter de jeudi 14/05 et jusqu'à de nouvelles directives nous permettant d'alléger ces dispositifs, nous accueillons :

- 36 enfants maximum en 3 groupes sur 3 espaces,
- les enfants des 2 écoles en 2 espaces distincts,
- les enfants en classes maternelles et primaires,
- prioritairement les enfants des personnels prioritaires selon la liste officielle.

Ce protocole est valable pour la période du 14/05 au 02/06 et sera réévalué le cas échéant.

**A / INSCRIPTIONS**

Les inscriptions à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir sont obligatoires. Aucun enfant non inscrit préalablement n'est accepté. Toute inscription vaut acceptation pleine et entière de ce protocole temporaire d'accueil.

Les inscriptions pour la période du 14/05 au 02/06 sont à effectuer uniquement par mail à l'adresse [accueil@animaction.asso.fr](mailto:accueil@animaction.asso.fr) dans un délai de prévenance raisonnable pour que l'équipe puisse s'organiser en fonction des effectifs. Aucun accueil physique n'est assuré pendant cette période, sauf sur rendez-vous.

Des permanences administratives vont être assurées en journée, au cours desquelles nous serons joignables par téléphone (messages relevés également). La boîte aux lettres peut être utilisée pour y déposer tous les documents utiles.

En cas d'effectif maximum atteint, nous pourrions refuser les demandes supplémentaires.

**B / ACCES**

Les familles accèdent par le même chemin que d'habitude. Sur le terre-plein (derrière la salle de la Colombe), un membre de l'équipe d'animation est en poste d'aiguillage le matin et le soir.

Le matin :

A partir de ce poste d'aiguillage :

- Les enfants en primaire sont invités à se rendre dans les espaces prévus, où les accueillent les animatrices.
- Les enfants en maternelle peuvent être accompagnés par 1 parent jusqu'à l'entrée de la salle correspondante, facilitant le lien nécessaire avec l'équipe d'animation et la transmission des affaires. Le parent n'entre pas dans la salle d'activités.

Le soir :

A partir de ce poste d'aiguillage :

- Le parent indique à l'animateur le nom de l'enfant en primaire à récupérer. Les animatrices des espaces sont alors contactées (tel, talky..) pour inviter l'enfant à venir rejoindre son parent au poste d'aiguillage.
- Le parent d'enfant en maternelle peut aller le chercher jusqu'à l'entrée de la salle correspondante, facilitant le lien nécessaire avec l'équipe d'animation et la transmission des affaires. Le parent n'entre pas dans la salle d'activités.

La sortie du site s'opère par le grand portail vert, et en passant devant l'entrée de la salle de la Colombe, facilitant les règles de distanciation.

Tant que faire se peut, et selon les conditions météorologiques, toutes les portes, portillons... sont laissés ouverts ou bloqués en position ouverte, sans contrevenir, cependant, aux exigences de sécurité en matière de sécurité incendie. Des indications ou cheminements sont également installés pour fluidifier les circulations et éviter les attroupements.

Nous comptons évidemment sur la compréhension des parents, quant aux délais d'attente éventuellement occasionnés par la mise en œuvre de cette organisation temporaire. En cas d'effectif très faible, nous simplifierons cette organisation, tout en respectant les règles sanitaires.

## **C / REPARTITION et TRAJETS**

- Les enfants de l'Alliance (tous âges) sont accueillis dans l'ancienne salle de classe de l'école des Hirondelles, habituellement réservée au périscolaire 9-12 ans.
- Les enfants des Hirondelles sont accueillis au Pôle Enfance, en 2 groupes et en 2 espaces : maternel et élémentaire.
- En cas d'effectif très faible, nous regrouperons les enfants des 2 écoles dans un même espace, tout en respectant les mêmes règles sanitaires.

La composition de groupes restreints avec 2 animatrices/groupe permet de respecter au mieux les consignes sanitaires au sein de ces groupes (distanciation, transmissions facilitées avec les parents des maternels, organisation plus souple et sécurisée pour scinder les groupes et répondre aux besoins particuliers...). La mise en œuvre d'activités adaptées, tant que faire se peut, est également facilitée permettant de respecter au mieux les consignes.

Au niveau des trajets, nous nous adaptons aux horaires différenciés des 2 écoles pour déposer et récupérer les enfants, avec la possibilité de répartir, le cas échéant, les enfants en sous-groupes pour faciliter le respect des consignes de distanciation lors des trajets.

## **D / HORAIRES et TARIFICATION**

- Les amplitudes d'accueil sont inchangées : à partir de 7h15 le matin, et jusqu'à 18h30 le soir.

- Selon les horaires différenciés entre les écoles (et au sein-même des écoles selon les niveaux), il est possible que les durées d'accueil périscolaire varient, selon les heures réelles de transmission des enfants avec le personnel des écoles le matin et le soir.

En conséquence, nous demandons, sous réserve de précisions ultérieures, un dépôt des enfants jusqu'à 8h30, et un retrait des enfants le soir à partir de 16h30 seulement.

- Le système (au quart d'heure) et la grille de tarification restent inchangés.

## **E / CONDITIONS D'ACCUEIL**

Nous nous engageons à tout mettre en oeuvre pour respecter les normes sanitaires imposées. Cependant, et parce que ce sont des enfants, que les trajets sont plus difficiles à maîtriser en terme de distanciation physique, que l'accueil périscolaire est source de brassage même réduit au minimum... nous ne pouvons garantir le risque zéro, comme tout accueil collectif.

Mener les missions pédagogiques et éducatives telles que nous les concevons habituellement est très compliqué dans le cadre de ce protocole. Toutefois, nous vous assurons d'allier bienveillance et vigilance au bien-être affectif des enfants, ce qui est important au cours de cette période instable.

### Focus sur le fonctionnement :

- Pas de petit déjeuner de proposé le matin à l'APS (devra être pris avant)
- Pas de goûter proposé par Anim'action (doit être fourni par les familles), mais l'organisation de la prise du goûter est prévue
- Rappels, transmission et respect des règles préventives (gestes barrières, distanciation...)
- Protocole prévu en cas de symptômes chez un enfant ou un membre de l'équipe
- Aménagements des espaces et matériels pour respecter les consignes sanitaires et également permettre un accueil satisfaisant pour les enfants
- Activités extérieures tant que faire se peut, dans le respect des consignes officielles
- Pas de relations entre les groupes (espaces et extérieurs) sur la durée de l'accueil

### Règles sanitaires :

- Le nettoyage approfondi et réglementaire est assuré deux fois/jour + au fur et à mesure de la journée selon l'utilisation des matériels et du mobilier
- Les objets fréquemment touchés (poignées de portes, surfaces, sanitaires, sols, objets ...) sont quotidiennement désinfectés avec un produit virucide
- Lors d'échanges de livres, jouets, crayons... le lavage des mains et la désinfection du matériel doivent être effectués avant et après l'activité de façon à limiter les risques de contamination
- Lavage de mains systématiques avec répartition par points d'eau (savon pour tous et/ou solution hydroalcoolique pour les personnels + essuie-mains à usage unique, poubelles à ouverture non-manuelle)
- Les fenêtres extérieures sont ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les locaux occupés pendant la journée (+ avant et après)
- Personnel encadrant : port du masque en présence des publics (obligatoire en présence des publics mineurs, conseillé en présence des autres publics)
- L'accueil est équipé de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants (ou des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes.

## F / ENGAGEMENTS des PARENTS

Au préalable à l'accueil du matin, les parents s'engagent à prendre la température de leur(s) enfant(s). Celle-ci doit être inférieure à 37.8°C. Si la température n'est pas dans la norme ou en cas de déclaration des symptômes suivants, les parents s'engagent à le/les garder chez eux. Les symptômes les plus communs sont :

- de la fièvre,
- une sensation de fatigue,
- une toux sèche.

Certaines personnes peuvent également éprouver :

- des courbatures et des douleurs,
- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- des maux de gorge,
- des diarrhées.

Dans l'enceinte de l'équipement, les parents s'engagent à respecter et faire respecter toutes les règles préventives usuelles (gestes barrières, distanciation...)

En procédant à l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'Accueil Périscolaire d'Anim'action, les parents adhérents de l'association, attestent comprendre le fonctionnement mis en place et s'engagent à accepter ces conditions d'accueil dans leur ensemble.

L'équipe et le CA  
Association ANIM'ACTION  
18/05/2020